

CONSEILS POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROJET D'INTEGRATION

Fort de son expérience et de la connaissance de nombreux projets, le Comité de l'AIPE a réfléchi à la formulation d'un projet d'intégration dans le cadre d'une demande de soutien afin de fournir des conseils pour son établissement. Ainsi, l'AIPE propose que les projets contiennent les éléments présentés ci-dessous lors de la présentation d'une demande. Ces éléments sont regroupés en quatre étapes.

1) Introduction

Description brève de l'historique de l'accueil de l'enfant dans l'institution et des actions effectuées jusqu'alors, du contexte général actuel, des rapports avec les parents et l'éventuel réseau en place.

2) Tableau d'observations et de propositions

Elaboration d'un tableau réunissant d'une part les observations de l'intégration de l'enfant dans le groupe et sa participation aux activités quotidiennes et d'autre part les objectifs à viser et les moyens envisagés pour les atteindre. Le principe est de penser le projet d'intégration dans le quotidien des activités d'une structure petite enfance ; c'est-à-dire de le construire en fonction de ces activités ou moments et en s'appuyant sur le collectif, tout en considérant les forces et limites de chacun des enfants et adultes, les ressources à disposition ainsi que l'infrastructure du lieu. L'objectif étant la participation optimale de chacun afin de permettre une socialisation, des interactions, l'apprentissage des règles de vie en communauté et un sentiment d'appartenance à un groupe de référence.

Voici un modèle de tableau pour vous guider et une description des différentes catégories :

Moment-Activité	Forces	Difficultés	Objectifs	Mesures

- *Moment-Activité* : indication du contexte (type d'activité ou de moment : accueil, jeu extérieur, activité structurée, repas, sieste...) et de ses spécificités (taille du groupe, matériel...).
- *Forces* : indication des forces de l'enfant (compétences, réussites), du groupe de pairs (soutien, compréhension) ou de stratégies efficaces.
- *Difficultés* : indication des difficultés - et de leur niveau - rencontrées par l'enfant, par le groupe de pairs ou par les adultes.
- *Objectifs* : indication des objectifs à atteindre pour l'enfant ou pour le groupe.
- *Mesures* : indication des stratégies, mesures à mettre en place pour atteindre les objectifs poursuivis et des moyens (adaptation matérielle, soutien environnemental, soutien humain – pairs ou adultes,...) pour y parvenir.

3) Présentation des points-clés du projet d'intégration

Présentation, sous forme de texte, du projet d'intégration proposé par l'équipe éducative en s'appuyant sur le tableau synthétique réalisé.

- Formulation des **objectifs** prioritaires que vous vous êtes fixés pour l'enfant et pour le groupe de pairs favorisant une intégration et une évolution optimales de chaque enfant dans la collectivité.
- Indications des **moyens** à disposition et souhaités pour réaliser ce projet d'intégration :
 - Quels sont ceux dont vous disposez ?
 - Quels sont ceux que vous demandez à l'AIPE ?
 - Quels sont les tâches et le rôle spécifique qui seront confiés à la personne d'appui ?
- Description de la manière dont les **acteurs partenaires** sont impliqués dans le projet :
 - Quelle contribution des services extérieurs à la mise en place et à la concrétisation du projet d'intégration ?
 - Quelle contribution des parents à la mise en place et à la concrétisation du projet d'intégration ?

4) Conclusion

Conclusion et remarques supplémentaires selon la situation spécifique présentée.

Date et noms des personnes ayant élaboré le document